

CYCLISTES ET CAVALIERS, SUR LES CHEMINS



Pourquoi

- En montagne ou sur le littoral, à proximité de la ville ou à la campagne, chaque forêt est différente. Avec l'aide des collectivités territoriales et des associations, les forestiers définissent les modalités de pratique des sports de nature en fonction des spécificités locales.
- Certains chemins peuvent être interdits d'accès : respecter la réglementation est un préalable pour garantir la protection des milieux fragiles et assurer sa propre sécurité.

- **Nous pouvons circuler** sur les routes et les chemins forestiers en forêt domaniale, sauf indication particulière.
- **Respectons** les indications fournies sur le terrain et consultons les panneaux d'information.
- **N'oublions pas** que les piétons ont la priorité.
- **Dans les sites les plus fréquentés**, la circulation des vélos et des chevaux est limitée aux chemins larges (au moins 2,50 m) et aux itinéraires balisés.

